



**PRÉFET  
DE L'AUDE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale des  
Territoires et de la Mer**

**Service de l'Eau et des Milieux Aquatiques**

Carcassonne, le 28 avril 2023

## **Note de présentation**

Consultation du public sur la **révision de l'arrêté cadre portant définition d'un plan d'action sécheresse dans le département de l'Aude.**

### **Contexte et objectifs du projet de décision**

Le code de l'environnement prévoit que l'autorité administrative peut prendre des mesures de limitation ou de suspension provisoire des usages de l'eau, pour faire face à une menace ou aux conséquences d'accidents, de sécheresse, d'inondations ou à un risque de pénurie. Ces mesures sont actuellement précisées dans l'arrêté cadre n°DDTM-SEMA-2021-0067, portant définition d'un plan d'action sécheresse dans le département de l'Aude (bassins versants de l'Aude, de la Berre et de leurs affluents).

La révision de cet arrêté a été engagée par les services de l'État, en concertation avec les membres du comité de gestion de l'eau. Elle s'inscrit dans un contexte de crises « sécheresse » récurrentes et préoccupantes, se généralisant à l'ensemble du territoire national. Le département de l'Aude n'échappe pas à cette situation, comme en attestent les étiages sévères connus en 2021 et 2022.

Cette révision vise à renforcer l'anticipation et l'amélioration de la gestion de ces situations de crise.

### **Dates et lieux de la consultation**

L'article L. 123-19-1 du code de l'environnement prévoit pour toutes les décisions publiques ayant une incidence directe et significative sur l'environnement l'accès et la participation du public, afin d'informer les citoyens et de recueillir leurs éventuels avis sur le projet.

Le projet d'arrêté préfectoral est ainsi mis en consultation du public, sur le site internet des services de l'État de l'Aude : <https://www.aude.gouv.fr/>

La consultation se déroule du **28 avril 2023 au 21 mai 2023 inclus.**

Le public peut faire valoir ses observations :

- **par mail à l'adresse suivante** : [ddtm-sema@aude.gouv.fr](mailto:ddtm-sema@aude.gouv.fr)
- **par courrier postal** à l'adresse suivante :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
SEMA - 105 Boulevard Barbès  
CS40001 – 11838 CARCASSONNE Cedex